

Gwenola Le Naour
gwenola.le-naour@wanadoo.fr

L'action publique entre conflits et coopérations.
La fabrique heurtée d'une politique de réduction des risques liés à l'usage
de drogues à Marseille.

Thèse soutenue le 27 octobre 2005 à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence -
Université Paul Cézanne.

Composition du jury :

Henri Bergeron (rapporteur, CSO-CNRS),

Loïc Blondiaux (président, IEP de Lille),

Jean-Pierre Gaudin (IEP d'Aix-en-Provence),

Patrick Hassenteufel (rapporteur, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines),

Gilles Massardier (directeur de thèse, IEP d'Aix-en-Provence),

Philippe Mossé (LEST-CNRS).

Mention : Très Honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

Résumé :

Suite à la décision, prise à l'échelle nationale, de développer des mesures de lutte contre le sida chez les toxicomanes (échange de seringues, ouvertures de centres destinés à des usagers de drogues actifs, etc.), des conflits en chaînes sont observables à l'échelle territoriale. Cette thèse analyse la mise en place de ces mesures, labellisées sous le terme « réduction des risques liés à l'usage de drogues » (RDR), à Marseille. Les acteurs traditionnels du soin aux toxicomanes et les acteurs de la lutte contre le sida s'opposent notamment sur les mesures à adopter pour prévenir l'épidémie de sida. Une partie d'entre eux est amenée, par l'entremise d'acteurs publics, à participer à une politique territoriale de RDR. Or ces acteurs restent en conflits sur bon nombre de points et ne sont pas, d'emblée, disposés à coopérer. Des acteurs intermédiaires émergent et facilitent les échanges entre ces partenaires « malgré eux ». Ils créent et entretiennent, notamment, des espaces au sein desquels les acteurs se rencontrent régulièrement et qui permettent des mises en relation, puis des coopérations, voire des collaborations. Outre ces conflits entre « professionnels », l'implantation de ces nouveaux outils destinés à des toxicomanes dans différents quartiers de Marseille fait l'objet de contestations par leurs riverains. Pourtant, ces acteurs qui entendent peser sur les actions menées, ne sont pas invités à participer à l'action publique et restent au seuil des espaces destinés à développer les coopérations entre acteurs multiples. Les conflits de voisinage qui opposent riverains et acteurs de cette politique publique ne se transforment qu'exceptionnellement en coopérations. Ce sont des dédommagements ou des aménagements qui leur sont proposés et qui permettent une tolérance relative des riverains aux dispositifs. L'action publique territoriale de RDR repose, donc, sur des coexistences entre différents protagonistes dont les intérêts et les motivations sont parfois divergentes. En cherchant à répondre à la question centrale : comment des acteurs qui s'opposent en tout finissent-ils par coopérer ?, ce travail tente de cerner les coexistences conflictuelles et les coopérations multiples autour des mesures de réduction des risques liés à l'usage de drogues à Marseille.

Mots clés : Action publique, action collective, conflits, coopérations, territoires, usages de drogues, sida.